

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS	SIX MOIS		UN AN
	France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »	

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : Exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon en 1894 : Comité d'honneur. — Chronique. — Choses Lyonnaises. — Nouvelles de l'Exposition. — Les sciences et leurs applications contemporaines : L'Éclairage électrique. — Fêtes en vue de l'Exposition. — Plan général de l'Exposition (texte et gravure). — Echos. — Revue des spectacles. — Bulletin financier.

PARTIE OFFICIELLE

Nous donnons aujourd'hui le Comité d'honneur de L'EXPOSITION UNIVERSELLE, INTERNATIONALE ET COLONIALE DE LYON EN 1894. Les hautes personnalités qui le composent nous dispensent de tout commentaire.



COMITÉ D'HONNEUR

Présidents d'honneur. M. LE GOUVERNEUR MILITAIRE.

M. LE PRÉFET DU RHONE.

M. LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Président..... M. LE MAIRE DE LYON.

MEMBRES

MM. LES SÉNATEURS ET DÉPUTÉS DU RHONE.
 LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.
 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LYON.
 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE.
 LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LYON.
 LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON.
 LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL.
 LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON.
 LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE.
 LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TARARE.
 LES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DES PRUD'HOMMES.
 LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
 LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES HOSPICES CIVILS DE LYON.
 LE TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL DU RHONE.
 LE DIRECTEUR DE LA BANQUE DE FRANCE A LYON.

MM. LE SYNDIC DES AGENTS DE CHANGE.
 L'INGÉNIEUR EN CHEF DU DÉPARTEMENT.
 L'INGÉNIEUR EN CHEF DE LA NAVIGATION.
 JEAN, Conseiller à la Cour, premier Vice-Président du Bureau de Bienfaisance.
 ROBERT OTTLEY, Consul d'Angleterre.
 AUG. CHABRIÈRES, Consul d'Autriche-Hongrie.
 CH. PAGNOUD, Consul de Belgique.
 ÉDOUARD PAYEN, Consul du Brésil.
 J. GUINET, Consul du Chili.
 MARTINEZ TUDELÁ, Consul d'Espagne.
 DE BOVIS, Consul du Portugal.
 ED.-B. FAIRFIELD, Consul des États-Unis.
 LE COMMANDEUR L. BASSO, Consul d'Italie.
 KOUMASAKI, Consul du Japon.
 GUILLON, Consul du Mexique.
 AUGUSTE ROBIN, Consul du Pérou et de Turquie.
 DE LA ROCHETTE, Consul de Perse.
 A.-S. DESCOURS, Consul de Russie.
 VERNET, Consul de Suisse.
 BRILLIER, Consul de Salvador.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE

L'Exposition de 1878 avait un but bien défini : prouver au monde que — malgré ses effrayants revers — la France avait conservé toute sa vitalité.

Le décret décidant l'Exposition fut publié le 4 avril 1876, et le 1^{er} mai 1878 l'Exposition était ouverte.

Pendant deux ans on avait remué plus de 1,000,000 de mètres cubes de terre; élevé 120,000 mètres cubes de maçonnerie, et placé 28,000 tonnes de charpente de fer.

L'Exposition de 1878 réunit 53,000 exposants. Elle se composait de deux grandes parties : le Palais du Champ-de-Mars qui n'avait qu'un caractère temporaire, et le Palais du Trocadéro, œuvre permanente qui devait rester la propriété de la ville de Paris.

La surface occupée était de 50 hectares.

La recette totale de l'Exposition de 1867 n'avait atteint que 9,830,369 fr. 50; celle de 1878 s'éleva à 12,653,746 fr. 70.

Nous arrivons à l'Exposition de 1889.

Qui eut le premier l'idée de l'Exposition du Centenaire? — « Personne et tout le monde » répondait le 18 octobre 1886, dans un discours aux membres des comités d'administration, le ministre du commerce, M. Dautresme.

Cela revient à dire que l'idée était dans l'air et le projet dans l'ordre et la logique des choses.

Si — en effet — on rapproche les dates des Expositions précédentes, 1855, 1867, 1878, on constate qu'une période de onze années les sépare les unes des autres.

La date de 1889 — même en dehors de sa coïncidence avec la célébration du centenaire de la Révolution française — était donc une échéance indiquée.

Le caractère de la manifestation fut défini officiellement dans les termes suivants :

« L'Exposition de 1889 aura le caractère d'une exposition centennale, résumant ce que la liberté du travail inaugurée en 1789, date économique en même temps que date politique, a produit de progrès au cours du siècle qui vient de s'écouler. C'est à cet examen de la situation économique universelle que sont conviées toutes les nations. »

Une loi, en date du 6 juillet 1886, approuva la convention passée entre le Ministre du commerce et de l'industrie, représentant l'Etat, le Préfet de la Seine représentant la ville de Paris, et le gouverneur du Crédit foncier agissant pour le compte de l'Association de garantie instituée pour l'Exposition de 1889.

Par cette convention, l'Etat s'obligeait à participer pour 17.000.000 de francs, la ville de Paris pour 8.000.000 et la Société de garantie pour 18.000.000.

Quelques lignes d'explication sur la constitution du fonds de garantie, nous paraissent nécessaires.

D'où venait ce fonds de garantie et quelle compensation trouveraient les généreux souscripteurs qui allaient ainsi apporter à l'œuvre un capital supérieur à celui qu'engageait l'Etat?

Ce capital représentait les grands établissements financiers, les grandes compagnies de chemins de fer qui souscrivirent chacune 500.000 fr. Le *Bon Marché* et le *Louvre* souscrivirent chacun une somme égale de 500.000 francs, des milliers de souscripteurs se partagèrent des petites coupures inférieures à mille francs. Bref, ce fonds de garantie de 18 millions de recette ferme, souscrit en cinq mois, pour ainsi dire sans aucune publicité, s'éleva à 22 millions.

L'Etat se récupérant par une surproduction évidente de l'impôt public, la ville de Paris par les recettes — en progression considérable — de l'octroi, La Société de garantie avait pour elle les recettes de l'Exposition, mais elle devait renoncer à ses bénéfices une fois ses capitaux remboursés.

Certains précédents — écrivait alors M. Charles Yriarte, à qui nous empruntons ces détails sur le côté financier de l'entreprise — n'étaient pas faits pour décourager les souscripteurs du fonds de garantie.

En 1867, l'Etat avait donné une subvention de 6 millions; pareille somme avait été donnée par la Ville; une société de garantie avait souscrit un fonds de 6 millions, et dans de telles conditions, le résultat pour chacun de ceux qui avaient versé avait représenté un bénéfice de 20 à 25 %, de la part de souscription.

Il est bon d'ajouter que chaque sociétaire du fonds de garantie n'avait versé, en 1867, que 20 francs par part de 1,000 francs; pour l'Exposition de 1889, chacun fut tenu de verser 50 francs par 1,000 francs.

Une commission de contrôle et de finances, nommée par l'Etat, composée d'autant de membres qu'il y avait de millions engagés dans l'affaire (c'est-à-dire, au nombre de 43 membres) fut chargée de représenter les trois grands souscripteurs : l'Etat, la Ville et le Public. A cette commission incombait naturellement le droit de fixer le taux des entrées et recettes de toute nature dans l'Exposition.

L'Exposition universelle de 1889 occupait une surface de 79 hectares, non compris les berges de la Seine; son développement total atteignait presque 8 kilomètres.

Elle comprenait l'Esplanade des Invalides, qui mesure environ 500 mètres de longueur sur 300 mètres de largeur; le Champ de Mars, qui a 1 kilomètre de longueur et 470 mètres de largeur; le Trocadéro, qui mesure 500 mètres de largeur, 300 mètres de profondeur; le quai d'Orsay, qui mesure 1 kilomètre de longueur.

Après les merveilles mises en évidence par l'Exposition du Centenaire, quelle autre ville mieux que la nôtre pouvait — tant par ses ressources que par sa position géographique — déterminer l'élan qui fait le succès des Expositions universelles?

En dehors de la capitale, les grands centres ont maintenant une vie propre, suffisant à justifier leurs aspirations légitimes vers une décentralisation qui — sagement limitée — s'impose chaque jour et de plus en plus.

Est-ce donc un si grand mal — disait naguère un écrivain que j'ai déjà cité — que dans un pays comme le nôtre où la vie est intense, le sang parcourt à fond l'organisme, y distribue largement sa richesse et sème ses germes de

fécondité dans toutes les parties mères, sans affluer toujours et par un mouvement désordonné vers le cœur; et le faisceau deviendrait-il moins compact par ce seul fait que les éléments qui le composent deviendraient plus puissants?

C'est à ce point de vue surtout qu'il faut se placer pour envisager l'œuvre qui commence et la hauteur des résultats qu'on peut en attendre.

CHOSSES LYONNAISES

Viaduc reliant la Croix-Rousse au Parc.

M. A. Pérignon est l'auteur d'un projet de viaduc qui a été exposé dans les vitrines de M. Pollet, miroitier, rue Tronchet, 1, et qu'on peut voir actuellement rue de la République, 28.

Ce viaduc — désigné par son auteur sous le nom de *Viaduc St-Laurent*, par suite de son point de départ, situé près du fort de ce nom — comprendra :

La construction d'un tablier métallique en acier de 900 mètres de longueur, partant de l'extrémité Est du boulevard de la Croix-Rousse, traversant le Rhône avec un seul arc de 240 mètres sans assise sur le milieu de ce fleuve, prenant l'axe de la rue du Nord pour aboutir avec un angle de 135° sur le boulevard du même nom avec un retour en maçonnerie de 300 mètres et longeant ce boulevard.

La largeur totale du viaduc sera de 12 mètres soit 8 mètres de chaussée et 2 mètres de trottoir de chaque côté.

En outre, un escalier intérieur desservira chaque pile d'appui, l'une desservant le cours d'Herbouville, l'autre l'avenue du Parc.

La pente primitive du pont serait de 52 millim. par mètre, cependant en lui donnant naissance à l'entrée des rues suivantes : Austerlitz, Belfort, Célu, Mottet-de-Gérando et par un abaissement de l'extrémité du boulevard, elle serait ramenée à 42 millim., c'est-à-dire plus d'un tiers de moins que celle de la rue Terme.

Du reste, la ligne de la Ricamarie fonctionne admirablement avec une pente de 72 millim., et le Garabé-viaduc a également un arc de 260 mètres de longueur.

La construction du viaduc St-Laurent permettra l'établissement d'une ligne de tramways électriques à voie étroite sur le parcours suivant : Perrache-Mouche. — Avenue des Ponts. — Boulevard des Hirondelles. — Boulevard de la Part-Dieu. — Boulevard des Brotteaux. — Boulevard du Nord. — Boulevard de la Croix-Rousse et extension, reliant ainsi les 2^e, 3^e, 6^e, 1^{er} et 4^e arrondissements, croisant 10 lignes de tramways existantes et mettant en communication directe toute la commune de Villeurbanne et le côté Est de Lyon avec Caluire, Cuire et le plateau de la Dombes.

Ledit projet pourrait être complété par la construction — en face du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse (ancien) — d'un Belvédère observatoire de 120 mètres de hauteur à cheval sur le boulevard, commandant l'axe de Lyon, du Nord au Sud.

Le tramway desservant le parcours désigné plus haut formerait le chemin de fer de ceinture en grande partie et augmenterait d'une façon considérable les relations des Brotteaux à la Croix-Rousse, relations appelées à prendre, de jour en jour, plus d'importance.

A ce titre, le projet déposé par M. A. Pérignon répond à un véritable besoin et mérite qu'on s'y arrête.

Élargissement de la rue de la Charité.

On s'est enfin décidé à démolir les vieilles maisons construites entre les rues Sala et François Dauphin.

Cette opération sera bientôt terminée, elle permettra de porter de 10 à 12 mètres — en cet endroit — la largeur de la rue de la Charité, conformément à la délibération du Conseil municipal.

Il ne reste plus à élargir que l'entrée de la rue, vers la place Bellecour, par la démolition de l'hôtel de ce nom.

Disons que cette démolition — rapidement menée — sera bientôt achevée.

La réfection de cette partie de la rue de la Charité donnera un prolongement suffisamment large à notre belle rue de la République.

La rue Neuve.

On reparle, de nouveau, d'un groupe d'entrepreneurs qui se serait rendu acquéreur d'un lot fort important d'immeubles de la rue Neuve, dans la partie située entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et la rue de la République.

Ce groupe se proposerait de refaire notamment le côté des numéros impairs de la rue Neuve en y construisant des maisons de premier ordre.



NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Un palais du gaz.

On parle sérieusement en ce moment d'ériger à l'Exposition de 1894 un pavillon de l'industrie du gaz, où les fabricants d'appareils, groupés, exposeraient leurs produits et pourraient les faire fonctionner sous les yeux des visiteurs.

Tous ceux qui ont visité l'Exposition de 1889 se rappellent le succès obtenu par le palais du Gaz établi au Champ de Mars.

Ceux des fabricants d'appareils à gaz qui n'auraient pas encore adhéré peuvent s'adresser à MM. Bouilhère et Tesseyre, architectes, rue de l'Hôtel-de-Ville, 33, qui fourniront tous les renseignements nécessaires.

Ce projet a reçu les adhésions des plus hautes personnalités de l'industrie du gaz tant de Paris que de notre ville.



LES SCIENCES

ET LEURS APPLICATIONS CONTEMPORAINES

ÉLECTRICITÉ

II

L'Éclairage électrique.

Nous avons vu que les deux grandes divisions de l'éclairage électrique étaient :

L'éclairage par l'arc voltaïque.

L'éclairage par les lampes à incandescence. Chacun de ces deux systèmes présente ses avantages et a reçu d'innombrables applications.

L'arc voltaïque — qui a précédé de beaucoup les lampes à incandescence — permet de concentrer en un foyer unique la lumière de centaines de lampes ordinaires, et cette énorme puissance lumineuse l'a fait rechercher avec empressement, avant même que les régulateurs destinés à en assurer la fixité, eussent traversé la période des tâtonnements et des imperfections inhérents à toutes les nouvelles découvertes.

Dès 1853 les chantiers de reconstruction du pont Notre-Dame, à Paris, recevaient — le soir — leur lumière de l'arc voltaïque. Tous les entrepreneurs ont suivi cet exemple, et dans les grandes exploitations agricoles du Nord, on utilise même les foyers électriques pour moissonner pendant la nuit.

Des chantiers, l'éclairage électrique par arc a passé dans les ateliers et les manufactures. Filatures, ateliers de tissage et de constructions mécaniques, fabriques de papier, imprimeries, etc., l'ont adopté à l'envi, réunissant le double avantage d'un éclairage puissant et meilleur marché — la lumière électrique est plus économique, lorsque le producteur l'utilise lui-même, — que les systèmes employés auparavant. Ce n'est que plus tard que l'on essaya de substituer l'arc voltaïque au gaz pour l'éclairage des rues.

En mai 1878, l'avenue de l'Opéra, à Paris, fut éclairée par des bougies Jablochhoff, et à côté des candélabres électriques les becs de gaz faisaient un piteux effet.

La lumière était cependant tamisée par des

globes de verre dépoli qui en retenant plus de 35 %. On a cherché depuis à éviter cette perte en élevant les foyers lumineux et en renvoyant les rayons vers le sol par des réflecteurs.

MM. Million, Lontin, Partz, etc... ont imaginé autant de dispositifs différents, mais aucun n'est complètement satisfaisant.

On préfère encore se servir des globes émaillés qui — malgré la perte de lumière — donnent un éclairage très blanc, très intense.

Peu à peu, ces globes se substituent, dans les principales villes de l'Europe et des États-Unis, au gaz — et cela malgré la lutte que soutient avantageusement celui-ci avec les nouveaux modèles de becs intensifs.

Une application toute naturelle de l'arc voltaïque est l'éclairage des phares, points lumineux destinés à être vus de très loin et qui par conséquent doivent concentrer le plus de lumière possible dans un espace très restreint.

Les phares du cap de la Hève (Seine-Inférieure) furent le siège des premières expériences. Elles réussirent comme on l'espérait et l'éclairage électrique fut adopté, en principe, non seulement pour les phares à feux fixes mais encore pour les phares à éclipses. Toutefois il faut compter avec les nécessités budgétaires, la transformation de tous les phares à l'huile en phares électriques exigeant plus de six millions de dépenses.

L'Angleterre, la Russie, la Suède, l'Allemagne et les États-Unis ont profité des essais faits en France et — comme elle — ont transformé un certain nombre de phares.

L'éclairage électrique — au point de vue maritime — ne présente pas seulement pour les phares de grands avantages. Ceux-ci sont bien plus considérables pour les navires.

Les collisions ont pour cause — dans l'immense majorité des cas — un éclairage insuffisant des bâtiments. Le temps est brumeux, la nuit profonde, les feux de position insuffisants pour percer le brouillard, au moins jusqu'à une certaine distance, et quand les deux vaisseaux arrivent l'un sur l'autre, ils s'aperçoivent trop tard pour ralentir leur vitesse et éviter la catastrophe.

La lumière électrique diminuerait — dans des proportions considérables — les sinistres maritimes.

Son application n'est pas possible pour les voiliers — à cause des frais considérables qu'entraîneraient l'installation d'un moteur à vapeur, d'une dynamo, etc., mais à bord des bâtiments à vapeur — et ce sont les plus dangereux à cause de leur vitesse et de leur masse — le prix de revient de la lumière n'est plus aussi considérable. La machine du navire actionne sans que cela se traduise par des frais appréciables la machine dynamo-électrique et l'intensité des feux du navire le protège d'une façon certaine et protège les petits bâtiments qu'il peut rencontrer, la mer étant éclairée à une grande distance en avant de la route du steamer.

L'arc voltaïque est surtout nécessaire à la sécurité des cuirassés.

S'ils n'ont pas à craindre les collisions, ils sont le point de mire des torpilleurs qui très peu élevés sur la mer, peints en couleurs sombres, peuvent s'approcher silencieux et inaperçus dans l'obscurité. Les projections de lumière électrique qui permettent d'illuminer la mer à une grande distance sont un moyen de protection très efficace, — grâce auquel on peut découvrir le torpilleur ennemi, et le détruire avec l'artillerie.

La lumière électrique permet encore aux navires de guerre de surveiller pendant la nuit les travaux de l'ennemi, d'éclairer les mouvements qu'il voudrait tenir secrets, et cela sans réciprocité, car il n'est représenté que par un point lumineux — le foyer électrique — sur lequel il est impossible de pointer convenablement une pièce d'artillerie.

Les lampes à incandescence sont d'une utilité au moins aussi grande que les appareils utilisant l'arc voltaïque. Leur avantage dominant celui qui les fait le plus rechercher dans toutes leurs applications est la suppression presque totale des causes d'incendies. On sait s'ils sont terribles à bord.

Dans aucun cas, le fil de charbon incandescent ne se trouve en contact avec l'atmosphère si le globe de verre qui le protège est brisé, le fil est instantanément consumé sans qu'il ait le temps de communiquer même une étincelle aux corps environnants.

Aujourd'hui les manufactures des poudres sont éclairées par les lampes à incandescence, entourées

— par surcroît de précautions, d'une triple enveloppe de verre.

Certaines compagnies minières ont essayé de les substituer aux lampes Davy, mais les résultats n'ont pas été satisfaisants.

Si elles sont portatives, le mineur doit transporter avec elles des accumulateurs gênants; si elles sont fixes, les fils conducteurs peuvent être rompus et amener par une série d'étincelles électriques l'explosion du grisou; et, dans l'un et l'autre cas, elles sont trop fragiles pour être employées dans les rudes travaux des mines. La nécessité de leur emploi s'y fait d'ailleurs peu sentir — les explosions étant toujours dues à l'imprudence des ouvriers qui dévissent la partie supérieure de leurs lampes ou allument quelquefois une pipe — malgré la surveillance.

Il n'en est pas de même dans les théâtres, où l'éclairage par incandescence s'est répandu avec une rapidité qui n'a d'égale que sa nécessité.

Jusqu'à ces dernières années, les théâtres étaient fatalement voués à périr par l'incendie dans un délai très rapproché, par suite du goût du public pour la mise en scène, exigeant ainsi beaucoup de lumière et un emploi irrationnel, dangereux, du gaz.

Le gaz était presque toujours la cause du sinistre. Les herses frôlant les toiles peintes agitées par les courants d'air, les becs placés contre les portants, les lustres descendant au milieu de la scène étaient autant de foyers d'incendie. Une fois celui-ci déclaré, les tuyaux de caoutchouc, les conduites de plomb en se rompant déversaient des torrents de gaz qui activaient la destruction de l'édifice.

Avec l'éclairage par les lampes à incandescence, aucun danger d'incendie. On peut les multiplier à l'infini, les placer dans toutes les positions sans avoir à redouter d'accident. Au point de vue des effets scéniques, les avantages de la lumière électrique sont immenses. On peut obtenir des effets fantastiques en projetant sur les costumes des acteurs des rayons de couleur très puissants obtenus en interposant des verres colorés devant l'arc voltaïque.

La rampe, uniformément jaunâtre avec le gaz, est aujourd'hui formée par trois rangées de lampes, qui permettent d'obtenir à volonté des tons lumineux, blancs pur, bleus ou rougeâtres.

L'échauffement de la salle est nul, et la ventilation n'a plus besoin d'être aussi violente que lorsque un seul bec de gaz viciait l'air autant que deux personnes.

Parmi les effets les plus originaux que l'on puisse obtenir avec la lumière électrique, nous rappellerons les fontaines lumineuses que tout le monde a pu voir fonctionner au Champ de Mars à l'Exposition de 1889.

Les Chemins de fer ont examiné les avantages que pourraient avoir les lampes à incandescence pour l'éclairage des wagons.

Les essais qui viennent d'être faits sur une vaste échelle par la Compagnie du Nord ont donné les meilleurs résultats : la lampe à huile ordinaire coûte 0'038 par heure et donne une lumière égale à sept bougies. Les lampes électriques coûtent 0'030 par heure en tenant compte des frais d'installation, et donnent une lumière égale à sept bougies.

Elles utilisent l'énergie électrique emmagasinée dans seize accumulateurs disposés sous chaque wagon.

À côté de ces principales applications de l'éclairage électrique, il en est une foule d'autres plus restreintes que nous avons dû passer sous silence.

Nous examinerons cependant en détail l'éclairage électrique dans la maison, c'est-à-dire dans la vie domestique, cette partie étant celle qui sera la plus féconde en développements dans l'avenir.



FÊTES EN VUE DE L'EXPOSITION

À l'occasion de la prochaine exposition de Lyon, les dix-sept sociétés lyonnaises de gymnastique se préparent activement à l'organisation de la vingtième fête fédérale de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France (13-14 mai 1894).

Vendredi, 17 mars, ces Sociétés offrent à la presse lyonnaise une réception dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro.

LA FUTURE EXPOSITION

PLAN GÉNÉRAL

Nous avons dans nos précédents numéros donné l'aspect extérieur du Palais Principal de l'Exposition dont l'exécution se poursuit rapidement et l'avant-projet du Palais Colonial, nous abordons aujourd'hui la publication des vues d'ensemble.

Notre gravure représente le périmètre des terrains concédés à l'Exposition dans le Parc de la Tête-d'Or. Il est délimité par la ligne pointée qui, partant de la porte de la Tête-d'Or, englobe le parc aux daims, laisse en dehors les animaux, se rapproche brusquement de l'allée du Grand-Camp, contourne en l'absorbant la grande île et vient s'amorcer sur la digue, laquelle sert elle-même de limite à l'Exposition du côté gauche jusqu'à la grande entrée du parc.

Le Palais Principal y figure sur la pelouse à droite de cette entrée principale. Il suffira de rappeler qu'il a 232 mètres de diamètre et couvre une superficie exacte de 45,751 mètres pour donner une idée de l'importance de l'enceinte totale et des dimensions du lac qu'entoureront de tous côtés les annexes ou les expositions spéciales dont les emplacements sont déjà retenus par des représentants autorisés de nos plus grandes industries.

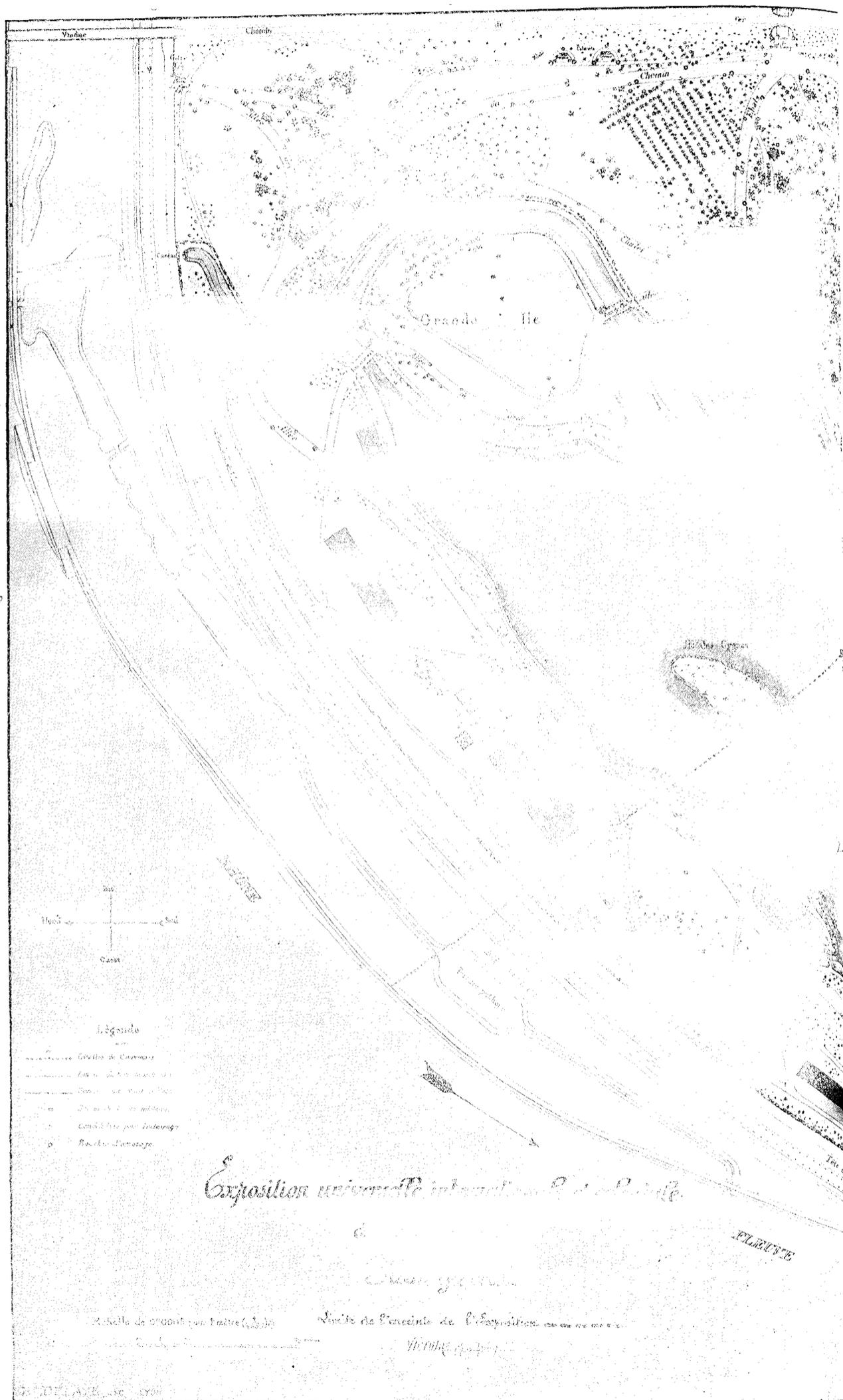
Nous avons envie de sourire lorsque nous entendons des *dénigreur de métier* dire que l'Exposition va détruire ou endommager le parc. A part les quelques déplacements ou sacrifices sans valeur nécessités par l'édification du Palais Principal lequel s'élève d'ailleurs sur une pelouse à peu de chose près dénudée, nous nous contentons de demander à ces inspirateurs perpétuels de la méfiance, on en trouve encore, quel est le vandale qu'ils supposeraient assez ennemi de ses intérêts pour toucher à l'une des des parcelles de ce cadre que la nature a si merveilleusement préparé, pour la destination passagère à laquelle il va être affecté. A la gauche du lac et vers le centre des terrains qui s'étendent entre l'entrée du Parc et la grande île, s'élèvera le bâtiment, couvrant 2,000 mètres carrés environ, réservé à l'Exposition technique et scientifique des colonies.

Nous employons ces expressions à dessein parce qu'il suffit de citer le nom de M. Ulysse Pila, le membre si compétent à la fois et si sympathique que la Chambre de commerce a spécialement délégué à cette organisation, pour dire du même coup quelle en sera la portée et quel enseignement elle comportera pour ceux qui, en ce qui concerne nos grandes colonies tout au moins, savent se préoccuper de l'avenir.

Autour de cette œuvre de science et de cette leçon de choses pivoteront les mille attractions pittoresques dont elles évoquent naturellement la pensée.

Nous n'en sommes pas encore à l'heure des indiscretions, on ne déplace pas sans étude des caravanes qu'il faut composer, non de types plus ou moins excentriques, mais de vrais indigènes pouvant montrer au visiteur étonné à

Exposition Universelle, Intern EN



PLAN GÉNÉRAL

tionale et Coloniale de Lyon

894



quel point le travail, l'intelligence et l'habileté de l'homme à demi-sauvage, savent déjà dompter la nature et l'assouplir dans des merveilles toujours curieuses et le plus souvent de bon goût.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que, sous ce rapport encore, l'organisation de l'Exposition est conduite par M. Claret et ses lieutenants avec une volonté âpre et une sûreté de main qui ne se laisseront pas déborder par le temps.

De ce côté de l'enceinte encore, s'élèvera le palais spécial réservé au mobilier et aux variétés de l'ordre religieux.

Un groupe d'hommes dévoués à la mise en lumière de ces industries, si éminemment lyonnaises, a pris l'œuvre en mains, nous ne croyons trahir aucun secret en disant que leurs efforts rencontrent le meilleur accueil auprès des intéressés, et nous affirmons, sans crainte que l'avenir nous donne un démenti, que là encore la confiance des futurs visiteurs de l'Exposition n'ira pas à une déception.

Les autres bâtiments figurés sur le plan que nous publions, représentent le palais de l'Agriculture et ses annexes, les expositions de la navigation et du sauvetage, les constructions particulières déjà résolues ou prévues pour l'avenir, un panorama d'un style absolument nouveau dont les auteurs sont déjà à l'œuvre et bien loin de nous, les enceintes réservées aux ascensions captives qui s'exécuteront vraisemblablement à l'aide d'un ballon cubant 6,000 mètres et élevant trente voyageurs à chaque départ.

De cette façon, l'attention et la curiosité étant sollicitées à intensité à peu près égale sur les divers points de l'enceinte, la visite de l'Exposition sera plus facile et plus fructueuse, l'encombrement et la cohue pourront être évités dans le palais principal aux jours de grande foule.

Le public enfin, en quelque point de l'enceinte qu'il se trouve, n'aura qu'une courte distance à parcourir pour répondre au premier appel du canon, aux heures où, comme un immense sucoir, les attractions ou les fêtes de toutes natures qui auront le lac pour principal théâtre, l'appelleront et le ramasseront sur ses bords.

Ce n'est point le moment d'étudier les détails d'un programme qui puise dans sa mobilité même les éléments de sa vitalité et de son importance.

Ce que nous avons voulu dès aujourd'hui, c'est démontrer que la future Exposition serait un événement sans précédent en province, qu'en présence des Concours qui se groupent autour de son drapeau elle était assurée déjà de réaliser les espérances qu'on a fondées sur elle, et qu'elle serait prête à l'heure.

Aux incrédules, s'il en reste, nous donnons rendez-vous au Parc le 30 juin prochain, pour y voir debout les grandes fermes du pavillon central, ou plutôt nous les envoyons dès maintenant chez MM. Patiaud et Lagarde les habiles constructeurs lyonnais chargés de leur exécution.

Rien n'est tel que de se renseigner aux bonnes sources. C'est, pour notre part, ce que nous ferons toujours afin de rester dignes de la confiance de nos lecteurs.

E L'EXPOSITION

ÉCHOS

La puissance des locomotives.

Les grandes vitesses et les lourdes charges imposées aux locomotives ont conduit tout naturellement à augmenter dans de grandes proportions la puissance de ces moteurs qui dépasse aujourd'hui 1.000 chevaux.

La plus puissante locomotive que l'on puisse mentionner, d'après la *Railroad Gazette*, est une machine traînant un train de 370 tonnes à la vitesse d'environ 60 milles par heure (96 kilomètres). La puissance produite a varié entre 1.370 et 1.800 chevaux indiqués. Cette locomotive avait des pistons de 50 centimètres de diamètre et 60 centimètres de course : les pistons commandaient des roues de 1^m 55 de diamètre. La locomotive pesait 138.000 livres (62 t.), dont 40 t. chargeant les roues motrices.

On se demande où et quand s'arrêtera cet accroissement de la puissance des locomotives sous l'impulsion incessante des exigences du public ?

Les chemins de fer français en 1892.

Le ministère des travaux publics vient de faire connaître la situation au 31 décembre 1892 des chemins de fer français. En voici le résumé :

1° *Lignes d'intérêt général.* — La longueur exploitée au 31 décembre dernier est de 35,383 kilomètres, en augmentation de 724 kilomètres sur la longueur exploitée au 31 décembre 1891. Ces 724 kilomètres se subdivisent en 498 livrés à l'exploitation pendant l'année 1892 et en 226 relatifs au réseau de l'Eure, ancien réseau d'intérêt local incorporé dans le réseau de l'Ouest le 3 août. Les 35,383 kilomètres exploités au 31 décembre dernier se répartissent ainsi : Compagnies principales, 31,297 ; compagnies secondaires, 996 ; réseau de l'Etat, 2,547 ; chemins non concédés, 320 ; chemins industriels et divers, 223.

La longueur concédée, déclarée d'utilité publique ou classée au 31 décembre dernier, est de 43,258 kilomètres, en accroissement de 226 sur la longueur concédée au 31 décembre 1891. Ces 43,258 kilomètres se répartissent ainsi : concessions définitives, 39,864 ; concessions éventuelles, 3,394.

2° *Lignes d'intérêt local.* — La longueur exploitée au 31 décembre dernier est de 3,270 kilomètres ; celle exploitée au 31 décembre 1891 était de 3,286. Cette diminution tient à ce fait que 226 kilomètres du réseau de l'Eure ont été incorporés dans le réseau d'intérêt général et 210 kilomètres livrés à l'exploitation en 1892.

La longueur concédée au 31 décembre dernier est de 4,232 kilomètres ; celle concédée au 31 décembre 1891 était de 4,331 kilomètres. Cette diminution s'explique par ce fait que 129 kilomètres ont été concédés l'an dernier, alors que 226 du réseau de l'Eure ont été incorporés dans le réseau d'intérêt général et 2 remplacés par un tramway.

3° *Tramways.* — La longueur exploitée au 31 décembre dernier est de 1,512 kilomètres, en augmentation sur le chiffre de l'année précédente de 145 kilomètres, ouverts pendant l'année dernière.

La longueur concédée au 31 décembre 1892 est de 2,070 kilomètres, en augmentation de 213 sur le chiffre de l'année précédente.

En Algérie, la longueur des lignes de chemin de fer exploitée au 31 décembre dernier est de 2,933 kilomètres, en augmentation de 44 sur le chiffre de l'année précédente. La longueur concédée ou classée est de 3,475 kilomètres. Pour les tramways, la longueur concédée est de 178 kilomètres, et toutes les concessions ont été faites dans le courant de l'an dernier.

La campagne séricicole en 1892.

Le bureau de statistique du ministère de l'Agriculture vient de publier les résultats de la production séricicole en 1892.

Elle intéresse 24 départements dont, par ordre d'importance, le Gard, la Drôme, l'Ardèche, le Vaucluse, l'Isère, etc., avec un total de 141.487 sériciculteurs.

La quantité de graines de diverses races mises en incubation a été de 227.156 onces de 25 grammes. C'est le plus bas chiffre depuis 1830. La production totale en cocons frais obtenus de ces

graines a été de 7.680.169 kilogrammes, soit un rendement moyen de 33 kilog. 810 gr.

Le prix moyen de vente du kilogramme de cocons frais a été de 3 fr. 25. Ce prix est légèrement supérieur à celui de 1891.

La récolte du blé dans le monde.

Voici, d'après un grand journal de commerce anglais, les évaluations probables de la récolte du blé en 1892, dans les principales contrées, comparées à celles de 1891 :

Etats-Unis : 188,500,000 hectolitres en 1892, contre 216 millions en 1891.

France : 104,400,000 hectolitres, contre 81 millions en 1891.

Russie et Pologne : 76 millions, contre 68 millions en 1891.

Indes : 75 millions d'hectolitres, contre 92 millions en 1891.

Hongrie : 47 millions, contre 10 millions en 1891.

Italie : 42 millions, contre 44 millions en 1891. Iles Britanniques : 23 millions d'hectolitres au lieu de 27 millions.

Allemagne, 43 millions au lieu de 44.

Soit, pour tous ces pays réunis, un total d'environ 598 millions d'hectolitres en 1892, contre 621 en 1891.

Le musée d'économie sociale.

Le ministre du commerce a fait signer au président de la République un projet de loi tendant à créer un musée d'économie sociale, qui serait installé au Conservatoire des arts et métiers.

Ce musée sera constitué par les collections qui ont figuré à l'Exposition de 1889 dans la section d'économie sociale et qui ont été offertes à l'Etat.

Il se complètera d'ailleurs graduellement.

La pensée du ministre, conforme à celle des organisateurs de 1889, est de matérialiser par les procédés du dessin des idées abstraites ; de rendre accessible à tous, par des graphiques, planches et tableaux, des faits et des résultats intéressant la condition des ouvriers et qui jusqu'ici n'avaient qu'un caractère scientifique.

Les collections seront réparties en six groupes partagés eux-mêmes en seize sections.

Le premier groupe comprendra tout ce qui concerne *l'amélioration du salaire* : salaires, participation aux bénéfices, sociétés de production, apprentissage, syndicats professionnels, etc.

Le deuxième groupe comprendra tout ce qui concerne *la prévoyance* : caisses de retraites, sociétés de secours mutuels, caisses d'épargne, assurance contre les accidents, etc.

Le troisième groupe comprendra tout ce qui concerne *la diminution du coût de la vie* : sociétés coopératives de consommations et autres institutions.

Il y aura le groupe de *l'habitation* et celui des *agrément de la vie*, comprenant : les cercles, les sociétés musicales, etc., etc.

Les frais d'installation du nouveau musée seraient de 40,000 francs. Cette dépense une fois faite, les frais d'entretien seraient de 10,000 francs.

Pour compléter cette institution, le ministre se propose de créer au Conservatoire un cours de *technologie sociale* ayant pour annexes des conférences pratiques dans lesquelles on enseignerait les moyens pratiques d'organiser des sociétés coopératives, des caisses de retraites et des institutions de même catégorie.

Le chemin de fer transsibérien.

La construction du chemin de fer transsibérien fait des progrès rapides.

Selon les ingénieurs, l'inauguration de la ligne Tcheliabinsk à Omsk pourra avoir lieu dans le courant de l'automne 1894, et selon toute vraisemblance, la grande ligne de Tcheliabinsk-Irkoutsk sera livrée à la circulation en 1900.

La malle des Indes.

Le ministre des postes italien, Finocchiaro-Aprile, a donné à la Chambre des explications sur la convention postale conclue au sujet de la malle des Indes.

Il a déclaré qu'afin de supprimer les inconvénients qui résultaient du renouvellement annuel de la convention avec l'Angleterre, on a décidé de signer un contrat de cinq ans. Les négociateurs

ont dû tenir compte des discussions et des polémiques auxquelles le dernier renouvellement a donné lieu, tant au Parlement anglais que dans la presse de ce pays.

Le gouvernement anglais était tenté, par raison d'économie, de remplacer Brindisi par Marseille comme tête de ligne. Devant cette menace et aussi pour des raisons politiques, le gouvernement italien a cru devoir transiger et accepter des réductions évaluées à 300,000 francs par an. Mais il compte fermement que l'augmentation progressive des recettes de la malle des Indes donnera au trésor, pour les cinq années prises dans leur ensemble, un résultat identique à celui de la période précédente.

L'Hygiène publique en Italie.

En Italie, 1,454 communes sont presque dépourvues d'eau potable ; 4877 n'ont pas de fosses d'égouts et les déjections se jettent sur la voie publique ; 37,203 habitations souterraines abritent plus de 200,000 personnes ; dans 1,700 communes, on ne mange de pain que les jours de fête ou dans les cas de maladie ; dans 4,905, la viande est un mets pour ainsi dire inconnu ; 600 ne satisfont pas à l'obligation d'avoir un médecin pour les indigents ; 336 n'ont pas de cimetière et enterrent leurs morts dans l'église même ; 194 arrondissements, avec une population de 6 millions d'âmes, sont infectés par la malaria. Le nombre des individus atteints de pellagre s'élève à 100,000.

L'Alcoolisme en France.

Dans notre avant-dernier numéro nous avons signalé l'extension prise en Angleterre par l'alcoolisme.

Voici—en ce qui concerne la France—quelques chiffres peu rassurants :

En une cinquantaine d'années, les alcools de fruits (vins, cidres, marcs) sont tombés de 815,000 à 20,000 hectolitres, tandis que les poisons violents tels qu'alcools de mélasse, de grains, etc., etc., sont passés de 98,000 à 1,800,000 hectolitres ; durant la même période, la consommation par tête et par an a subi l'effroyable progression de 1 litre 80 à 31 litres.

En 1885, partout la consommation a augmenté d'au moins un litre. La Manche, de 5 litres passe à 6 ; la Seine-Inférieure, de 10 à 13 et les Bouches-du-Rhône de 1 à 4. Trois litres en un an, c'est un joli (?) résultat.

Notons que les maladies provoquées par l'alcoolisme, spécialement la folie et la paralysie générale, correspondent à cette triste progression.

Congrès universel de femmes à Chicago.

Le conseil international de femmes qui existe aux Etats-Unis depuis plus de quatre années a décidé d'organiser à Chicago, pendant l'Exposition, un congrès universel de femmes.

Seront admises comme déléguées et recevront comme telles l'hospitalité des membres du conseil, non seulement les femmes faisant partie d'autres sociétés, mais toutes celles qui se sont acquises quelque notoriété dans une œuvre humanitaire.

Le congrès traitera principalement des sujets suivants : éducation, industrie, arts, philanthropie et charité, réformes morales et sociales, religion, droit civil, gouvernement et politique.

REVUE DES SPECTACLES

Grand-Théâtre.

Les belles et fructueuses soirées se succèdent au Grand-Théâtre.

Ce serait tomber dans des redites que de constater à nouveau le succès de *Sigurd*, de *Samson et Dalila*, de *Werther*, succès dû à l'interprétation hors ligne de ces opéras, par MM. Lafarge, Mondaud, Vinche, M^{mes} Fiérens, Doux et Cottet.

Entre temps, les *Huguenots*, avec M^{me} Fiérens et M. Boudouresque, continuent la série des salles combles.

Théâtre des Célestins.

Avec *Champagnol malgré lui*, l'amusante bouffonnerie de MM. Georges et Desvallières, le théâtre des Célestins tient un succès appelé à atteindre celui des *Vingt-huit jours de Clarette*. Qu'elles soient empruntées à l'infanterie ou à la

cavalerie, les scènes militaires caricaturées avec une belle humeur spontanée et jaillissante ont le don, aujourd'hui, de plaire au public.

Nous reparlerons, dans notre prochain numéro, de *Champignol malgré lui*; disons dès maintenant que l'interprétation en est excellente.

M. Gilles-Rollin, dans le rôle de *Champignol*, a des ahurissements et des révoltes tempérées par le sentiment de la discipline qui sont du plus désopilant effet; M. J. Poncet est un *Florimond* naturel dans la cocasserie; M. Belliard a mis une bonnedose de gaieté dans la silhouette du *Capitaine Camaret*. MM. Homerville et Durand, dans des rôles moins importants, complètent l'élément comique.

Le seul rôle de femme important est celui d'*Angèle* que M^{lle} Blanche Olivier joue avec beaucoup d'entrain.

Cirque Rancy.

Le cirque Rancy tient un succès persistant avec Rosco et ses cochons dressés. Rien de plus amusant que de voir travailler ces animaux dont le plus jeune est présenté par son dresseur, costumé en nourrice.

Miss Zénobia, l'indienne dont les travaux aériens excitent chaque soir l'enthousiasme du public.

Enfin, Moselle, jument dressée par M. Napoléon Rancy et qui travaille au milieu d'un parterre et sous une pluie de fleurs.

Voilà des attractions de premier ordre.

Vendredi avait lieu au cirque Rancy une représentation au bénéfice du denier des écoles du 3^e arrondissement; la recette a dû être belle, M. Rancy ayant, avec sa générosité habituelle, pris à sa charge tous les frais de la représentation.

Ménagerie Bidel.

(Cours du Midi, côté Rhône.)

Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation. Succès considérable. — Matinées le jeudi et le dimanche.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

BULLETIN FINANCIER

Le *Bulletin de l'Exposition* a obtenu de la Banque E.-M. Cottet et C^{ie} l'autorisation d'extraire de la *Revue*, qu'elle publie, les renseignements principaux parus ou sous presse. C'est une bonne fortune pour la rédaction du *Bulletin de l'Exposition*, car la publication lyonnaise de MM. E.-M. Cottet et C^{ie} a obtenu un grand et légitime succès non seulement en France, mais encore à l'Étranger. Sa scrupuleuse impartialité lui a assuré une véritable influence, et sa connaissance spéciale des affaires locales fait rechercher ses renseignements touchant les industries de la région.

Situation. — Les retraits des Caisses d'Épargne pendant la première quinzaine de mars ont été aussi importants que les précédents et le marché de nos fonds en a été encore affecté. De plus, les incidents du procès en corruption ont nécessité la démission du ministre de la Justice. On peut donc, de nouveau, appréhender des surprises du côté de la politique intérieure.

Obligations. — *Foncière Lyonnaise* sans changement à 440. Une nouvelle série de 6,000 obligations vient d'être admise à la cote.

Les obligations des *Eaux et Éclairage* 4 0/0 s'éloignent peu du pair; le placement est de toute sécurité, mais le rendement est un peu inférieur à 4 0/0 par suite de l'impôt.

L'obligation *Dombrowa* 4 0/0 nouvelle est à 490; la Compagnie prend à sa charge l'impôt, le revenu est donc bien net et il est probable que ces titres arriveront très promptement au pair.

L'obligation *Trifail* vaut 505; à ce prix elle nous paraît bonne à arbitrer en faveur de la *Dombrowa*.

La *Briansk* est en nouvelle avance à 490, ainsi que l'obligation *Richarme* à 492. Ces deux valeurs détachent un coupon en avril.

Les obligations *Cuivres de Lyon et Mâcon* nous paraissent bien en retard à 430.

Les obligations *Horme nouvelles* sont sans changement à 334, malgré la proximité du coupon d'avril.

Eaux et Bains de Mer mieux tenues à 480.

Sociétés de Crédit. — La *Banque de France* voit ses bénéfices en diminution. Du 29 décembre 1892 au 2 mars 1893, les profits se chiffrent par 2,098,000 francs contre 3,448,000 pour la même période de 1892.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* a profité du relèvement des valeurs Espagnoles. Cet établissement formera la tête de ligne du groupe qui négociera l'Emprunt Espagnol.

Le *Crédit Lyonnais* vient de publier le rapport des Commissaires des comptes. Cette valeur est un peu lourde pour le moment.

La *Banque Ottomane*, comme les autres institutions de Crédit, subit l'influence du recul des cours qui se fait sentir depuis quelques jours sur l'ensemble de la cote.

La *Banque des Pays Autrichiens*, elle aussi, malgré le succès des diverses opérations auxquelles elle a participé, est un peu faible. Le dividende sera fixé dans le courant de la semaine prochaine.

Le *Crédit Foncier* est toujours lourd. L'une des raisons sur lesquelles on se base pour expliquer cette nouvelle faiblesse est la continuité des remboursements par anticipation, suivant le bilan au 31 janvier.

Compagnie du Gaz de St-Etienne.

L'assemblée de cette Société a eu lieu le 28 février dernier. Le bénéfice net de l'exercice 1892 a été de 660,073. On a voté la distribution d'un dividende de 250. Le solde, soit 125 francs a été mis en paiement le 5 mars.

Le capital est représenté par 2,100 actions. Nous croyons utile de donner le détail des divers comptes de réserves et d'amortissements :

Réserve statutaire.....	100.000
Réserve pour travaux neufs.	545.827
Amortissement du matériel..	1.679.644
Amortissement des embranchements en location.....	730.168

Mines et Métallurgie. — Le marché des actions de nos Mines locale est peu animé; les cours restent stationnaires sauf pour l'action *Dombrowa* qui s'élève à francs 770. Les actionnaires profiteront naturellement de l'économie produite par la conversion qui s'annonce comme un grand succès.

Sans être très actives les transactions sur les valeurs métallurgiques sont d'une grande fermeté. On parle de plusieurs gros cuirassés qui seraient commandés par le gouvernement Brésilien aux chantiers français.

Renseignements extraits de la *Revue E.-M. Cottet et C^{ie}*, 8, rue de la Bourse.

Le Passe-Temps

JOURNAL LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE
14, rue Confort, 14

Sommaire du dernier numéro.

Elisée Reclus, La Rédaction. — Causerie, Lucien. — Echos artistiques, P. B. — Nos Théâtres, X. — Les Yeux charmeurs (poésie), G. Monavon. — Libre Chronique, Franc-Sillon. — Chronique parisienne, H. Coutant. — Roses de Mai (suite), J. Kœmpgen-Varin. — Un sonnet de Sarrazin, J. Sarrazin. — Bulletin financier, X.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS** de Paris, que nous publions aux annonces.

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres
CHOLLET ET REZARD

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

PHOTOGRAPHIE VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et leçons photographiques

Kodack, Pellicules et papier de la maison **EASTMAN**

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

GRAND SALON BELLECOUR

SYSTEME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

MALADIES NERVEUSES
Paralysies diverses
AFFECTIONS chroniques
11^e ANNÉE
Villa de Santé et de Convalescence
du D^{re} COURJON
à MEYZIEU (Isère).
S'adr. 14, r. de la Barre, Lyon
Lundi, Mercredi, Samedi, 3 à 5 h.

TOUX BRONCHITES
Traitement rapidement efficace par
le Phosphate de chaux créosoté
et la Pâte créosotée BOUSSENOT,
ph^{ie} à LYON, 89, rue de la République.
B^{te} 5 fr. Pâte 1^{fr} 50
MÉDAILLES
Argent, BARCELONA 1888
Bronze, PARIS 1889

CACHETS RUSSES
Formule des Hôpitaux de St-Petersbourg
CONTRE
LA GRIPPE
ET
L'INFLUENZA
Employé avec succès comme préservatif.
Prix 3 fr. franco par poste avec l'instruction.
DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL — France
CLARON, PHARMACIEN, LYON

V. VERMOREL

CONSTRUCTEUR

à VILLEFRANCHE (Rhône)

Matériel de Greffage

GREFFOIRS KUNDE ET SOLIN

Véritables greffoirs français

SERPETTES, GREFFOIRS, SÉCATEURS, RAPHIA
PAPIER PLOMB, etc.

VIGNES AMÉRICAINES

Plants Greffes, Porte-Greffes

Producteurs directs

Le GREFFAGE PRATIQUE de la vigne par
VERMOREL, nombr. gravures, jolie brochure, franco. **1 65**

BUREAU DES BREVETS D'INVENTION

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS. — Créé en 1856
66, Avenue de Saxe (cours Morand) LYON

Obtention, Vente et exploitation des Brevets.
Dépôts de Marques de fabrique et de commerce.
Modèles et dessins industrielles.
Consultations en matière de Contrefaçon, Validité, Antériorité, etc.

ENVOI DE TARIFS ET RENSEIGNEMENTS

LÉPINETTE & RABILLOUD

INGÉNIEURS-CONSEILS

**LE VIN D'OR**

Apéritif

A BASE DE QUINQUINA
MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE

Louis Ferber & Fils
LYON

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR
42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

GRAND HALL LYONNAIS

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS
9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques.
Dépôts et représentation des produits exposés.
Publicité en tous genres. — Publicité dans les journaux.
Tableaux. — Réclames. — Distribution de prospectus.
Annonces peintes.

MANUFACTURE D'APPAREILS
POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
Éclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GASO-MULTIPLEX

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. — Appartements depuis 2 fr. LYON

FABRIQUE D'APPAREILS POUR L'EMPLOI DU GAZ

CH. ANDRÉ & C^{ie}, B^{tes} S. G. D. G.

LYON, 58, rue Franklin — 23, avenue Parmentier, PARIS

MODÈLES PERFECTIONNÉS ET ENTIÈREMENT NOUVEAUX

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE SALLES A BAINS

Cheminées, Calorifères, Réchauds, Rôtissoires, Cuisinières, etc.

BRULEUR ÉCONOMIQUE breveté s. g. d. g. — Ce brûleur n'exige aucun entretien.
Il n'a jamais besoin d'être nettoyé et se ferme automatiquement.

LYON

MAISON FONDÉE EN 1780

CHOCOLATS
CACAO

VINS FINS
Vins Ordinaires

ISAAC CASATI

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue Mulet

Fine Champagne
COGNAC

ENTREPOTS
32, quai de Serin

CAFÉS
THÉS



GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Envoi gratis et franco

du catalogue général illustré
renfermant toutes les modes
nouvelles pour la SAISON
d'Été, sur demande affranchie
adressée à

MM. JULES JALUZOT & C^{ie}
PARIS

Sont également envoyés franco,
es échantillons de tous les tissus
composant les immenses assorti-
ments, mais bien spécifier les
genres et prix.

Expéditions FRANCO à partir de 25 francs

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ;
mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de
nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire
avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 41 et 12,
Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Francs par 5 kilos. — Maison de détail : 10, rue d'Algerie, LYON

DU PLATRE

66, cours Suchet, 66



Spécialité de Bière de
conservation en bouteilles, ga-
rantie de fabrication nor-
male. — Téléphone.

Aux exposants

Pour répondre aux nombreu-
ses demandes qui lui sont adres-
sées, l'Agence MEJEAN,
6, place des Terreaux, à Lyon,
a organisé un service spécial
pour représenter les exposants
que l'éloignement, le manque de
temps et des frais onéreux retien-
nent dans leurs foyers. Cette
organisation présente une éco-
nomie de 25 %. Le nombre de
places étant limité, il est urgent
de se hâter.

MME MINARD

Grande cartomancienne, lignes
de la main. Les personnes qui la
consulteront l'apprécieront. Rue
Sergent-Blandan, 19 au 1^{er}, Lyon.

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS